

ENERGIE : la Métropole Nice Côte d'Azur et Dalkia lancent la création d'un réseau local d'énergies renouvelables

La [METROPOLE NICE COTE D AZUR](#) / **T** : 04.89.98.10.00 a délivré à [DALKIA](#) / **T** : 03.28.53.66.80 (siège social à Saint-André-lez-Lille/Nord), filiale d'[EDF](#) / **T** : 09.79.72.10.21 spécialisée dans les services énergétiques, une autorisation d'occupation temporaire du domaine public routier d'une durée de 36 ans, pour la pose de canalisations constitutives de la boucle d'eau tempérée et leur exploitation. Objectif : créer un réseau local d'énergies renouvelables destiné à répondre aux besoins en chaud et en froid du futur écoquartier Grand Arénas en s'appuyant sur une solution décarbonnée : l'énergie thermique des eaux traitées par la station d'épuration Haliotis. www.dalkia.fr/fr www.nicecotedazur.org